



La newsletter d'IRA

Pour une Mauritanie juste.



(N°4 du 17 au 25mars 2015)

1- La prison pour femmes de Sebkhah (Nouakchott) : 33 détenues dont 20 hartanyate (esclaves ou descendants

d'esclaves)

Sitôt sortis de prison et malgré l'épée de Damoclès qui plane sur leur liberté et que constitue leur condamnation à un an de prison avec sursis, les trois ex-prisonniers d'IRA, Dr Saad Ould Louleyd, Mariem Mint Cheikh et Yacoub Moussa reprennent le combat, un combat toujours pacifique mais jamais complaisant ni tendre avec les forces esclavagistes et rétrogrades du pays. Ce mardi, 17 mars 2015, moins d'une semaine après leur libération intervenue après quatre mois de séquestration émaillés de grève de la faim, d'hospitalisation en urgence et de torture, les trois militants anti-esclavagistes, entourés de leurs avocats et de leurs soutiens tenaient une conférence de presse, à Nouakchott, devant un aréopage de représentants de la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Pour le Dr Saad, la case prison a permis à IRA de compter ses soutiens et ses véritables amis au sein du personnel politique mais aussi de mesurer l'état de l'opinion nationale et internationale par rapport à la question de l'esclavage. IRA et la cause anti-esclavagiste en sortiront grandies. Il est vain, précise l'ex-détenu, de penser que la prison nous affaiblira. Prenant la parole à son tour, Yacoub Moussa reviendra sur les conditions de vie au sein des prisons mauritaniennes. Pour lui, il s'agit là de la meilleure école de la délinquance et de la dépravation. Pourtant, ajoute le militant, on y envoie des mineurs côtoyer des bandits de grands chemins, des trafiquants en tous genres et des dangereux psychopathes. Puis fut le tour de Mariem Mint Cheikh, militante d'IRA connue sur les réseaux sociaux pour sa verve et son franc parler de prendre la parole. Dans la prison de Sebkhah où j'ai passé les trois derniers mois, précise-t-elle, nous étions 33 détenues dont j'ai compté 20 issues de la communauté hratîn, 4 Halpularen, 2 de la communauté soninké, 1 Wolof, 3 Bydhanyate et 3 étrangères. Les 3 Bydhanyate (issues de la communauté des Bydhane) étaient là sur la demande expresse de leur famille suite à des liaisons qu'elles auraient eues avec des garçons Hratîn ; les familles bydhane espèrent, par ce séjour forcé, punir les effrontées et cacher la honte que représentent ces liaisons contre-nature.

Les trois militants ont profité de cette conférence de presse pour remercier ceux et celles qui les ont soutenus et continuent à soutenir le combat d'IRA. Ils ont annoncé l'organisation d'une visite de groupe en direction de la prison d'Aleg (250 km au sud-est de Nouakchott) où continuent à croupir le président d'IRA, Biram Dah Abeid et son adjoint, Brahim Ould Bilal. Le troisième prisonnier, Sow Djiby, président de l'ONG Kawtaal a été évacué vers Nouakchott pour des raisons de santé mais toujours sous le régime de la détention. Nous apprenons d'ailleurs que, même entre les mains de ses médecins, ce militant pour les droits de l'homme est tout le temps obligé de garder ses menottes.



2- IRA profite de la « contre-offensive » du gouvernement mauritanien

Déstabilisé par la succession des victoires remportées par la diplomatie des droits de l'homme d'IRA, le gouvernement mauritanien, après les avoir clouées au pilori et traitées de tous les noms, s'est résolu à inviter certaines organisations des droits de l'homme dont des ONG et associations

internationales partenaires d'IRA. Ce fut le cas, cette semaine, de l'UNPO (Unrepresented Nations and Peoples Organization) dont IRA est membre depuis plusieurs années. Deux expertes de l'UNPO, Johanna Green et Iva Petkovic, ont fait le déplacement invitées par l'une de ces associations fantômes dont se sert l'Etat mauritanien et qui répond au doux nom de « Ensemble pour Promouvoir et Défendre les Droits de l'Homme » (EPDDHO). Après avoir honoré leurs hôtes par des visites dans les locaux officiels, les deux expertes ont pris le temps de rencontrer d'autres organisations de la société civile puis ont tenu une réunion avec le bureau exécutif d'IRA avant de prendre la route d'Aleg pour saluer Biram Dah Abeid et Brahim Ould Bilal.

Nous ne pouvons que noter l'amélioration notable des choix de l'Etat dans sa politique d'invitation adressée aux acteurs internationaux de la scène des droits de l'homme. En effet l'invitation de l'UNPO tranche notablement avec celles du sénateur local de Brooklyn, Kevin Parker ou des membres du Conseil Représentatif des Associations Noires de France (CRAN) qui ont accepté de chausser les œillères imposées par la présidente de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de l'Etat mauritanien et se sont contentés de quelques rencontres précautionneusement sélectionnées par cette dernière. Comme à leur habitude, les autorités mauritaniennes ont actionné leurs relais dans la presse locale pour déformer les intentions de leurs invités et faire des comptes rendus orientés de leur visite. Ces agissements de l'Etat mauritanien, contraires à toute déontologie, lui ont valu une mise au point cinglante de la part de l'UNPO, comme vous pouvez le lire dans [le droit de réponse](#) que cette organisation a publié.

Il faut rappeler que l'Etat mauritanien est sous le double coup d'une résolution des plus sévères du [Parlement européen](#) le sommant de libérer Biram et ses codétenus et d'une [recommandation](#) du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme de l'ONU lui demandant de se conformer au respect des droits de l'homme et notamment des libertés d'expression et d'association.



3- Cinq, six et sept mois de prison ferme pour avoir répondu au Grand Mufti de la République en Mauritanie

Le verdict du procès des membres du groupe des

« excommuniés de la Mosquée saoudienne » est

tombé ce jeudi 19 mars 2015. Les trois militants d'IRA, Brahim Jidou, Sabar Houssein et Yacoub Inalla ont écopé de 6, 7 et 5 mois de prison ferme, respectivement. Les avocats d'IRA ont fait appel de ce jugement d'une rare sévérité. Les trois militants sont en prison depuis le 24 octobre 2015 à la suite d'une altercation qui les avait opposés à l'Imam de la Grand Mosquée dite « saoudienne ». L'Imam, lors de son prêche hebdomadaire, avait mené une charge virulente contre IRA et ses militants, les qualifiant d'apostats et d'hypocrites. Il a aussi appelé ouvertement au meurtre de Biram.

L'accusation d'apostasie a valu, en Mauritanie, une condamnation à mort au jeune ingénieur appartenant à la communauté des forgerons, Ould Mkheitir. Il est donc compréhensible que les militants d'IRA n'acceptent pas de se laisser traiter d'apostats sans se défendre. Mais, au lieu de prendre en compte leur protestation, voilà que la justice de Ould Abdel Aziz les garde en prison pendant 5 mois, dans une garde à vue préventive abusive, pour finir par les condamner à la prison ferme.